

[Accueil](#) | [Coronavirus](#) | Malades après le vaccin anti-Covid: «Je veux qu'on nous prenne enfin au sérieux»

Abo **Malades après le vaccin anti-Covid**

«Je veux qu'on nous prenne enfin au sérieux»

Plusieurs personnes concernées par de graves effets secondaires après la vaccination contre le Covid se battent désormais pour être reconnues.



Eveline Rutz, [Edgar Schuler](#)

Publié: 12.01.2023, 06h30



Selon des estimations, 0,01% à 0,02% de toutes les personnes vaccinées dans le monde souffrent de ce que l'on appelle le syndrome «postvac». Elles font état de douleurs qui s'étendent à tout le corps. Elles ont des maux de tête, des douleurs articulaires et musculaires. Mais on observe également des engourdissements, des éruptions cutanées et des troubles cardiaques. Autant de symptômes qui correspondent au Covid long, mieux connu et beaucoup plus fréquent.

En Suisse, les effets secondaires graves des vaccins doivent être déclarés à l'Institut des produits thérapeutiques Swissmedic. Pourtant, l'autorité n'est pas en mesure de donner un nombre concret de personnes touchées dans notre pays. La raison: «Il n'existe pas encore de définition de cas standardisée et reconnue au niveau international pour le terme de syndrome postvac», explique Lukas Jaggi, porte-parole de Swissmedic. «On peut néanmoins partir du principe qu'il s'agit de réactions très rares.»

Gregory Fretz, responsable de la consultation Covid long à l'Hôpital cantonal des Grisons, à Coire, met en garde en raison du manque de clarté de la situation et du faible nombre de personnes touchées: «Il ne faut surtout pas donner l'impression qu'il vaut mieux ne pas se faire vacciner.»

Les personnes concernées ont fondé en juillet 2022 l'association Syndrome postvaccinal Suisse [↗] (le site n'existe qu'en allemand). «Malheureusement, de nouveaux membres nous rejoignent chaque jour», explique son président, Mirko Schmidt. Lui non plus ne peut pas dire combien de personnes sont concernées en Suisse. «Mais chaque cas individuel est tragique», dit-il. L'association demande un discours ouvert et une information transparente sur les graves effets secondaires du vaccin contre le coronavirus. Les personnes concernées devraient être soutenues médicalement et financièrement.

Nous avons rencontré trois personnes concernées. Des professionnels de la santé leur ont confirmé que le vaccin était très probablement à l'origine de leurs troubles.

Ne plus marcher, ne plus parler: Jeanine Wiedemeier



En désespoir de cause, elle a écrit une lettre au ministre de la Santé Alain Berset: Jeanine Wiedemeier, ici dans son salon, souffre du syndrome postvac.

Dominique Meienberg

Jeanine Wiedemeier avait un travail passionnant de cheffe de projet informatique, elle faisait de l'escalade et sortait avec ses amis, elle se déplaçait dans sa propre voiture décapotable. «J'avais une vie incroyable», raconte cette femme de 37 ans.

Puis vint le coronavirus. En juin 2021, elle s'est fait injecter le vaccin Moderna. Dans les jours qui ont suivi, elle a ressenti de violentes douleurs dans les membres et des vertiges. «Je ne pouvais plus que me traîner à quatre pattes jusqu'aux toilettes.»

Au bout d'un certain temps, elle a commencé à se sentir mieux. Le mauvais souvenir s'est estompé. «Je pensais même que j'étais désormais particulièrement bien protégée contre le coronavirus», explique la trentenaire. Mais trois mois plus tard, les symptômes sont réapparus. «Je ne pouvais plus marcher, plus me tenir debout, plus parler. J'étais constamment épuisée et je n'étais plus moi-même», se souvient-elle.

Sa médecin de famille était désemparée. «Il n'y a rien à faire», disait-elle. Jeanine Wiedemeier a cherché de l'aide auprès d'autres médecins – mais également sans succès. Comme ses symptômes correspondent un à un à ceux des personnes atteintes du Covid long, elle a fait tester son sang pour détecter une éventuelle infection au coronavirus non diagnostiquée. Résultat: négatif.

«Je pense que ce programme de vaccination contre le coronavirus n'a pas été pensé jusqu'au bout.»

Jeanine Wiedemeier

Désespérée, Jeanine Wiedemeier a écrit une lettre au ministre de la Santé Alain Berset: «Je fais malheureusement partie des patientes postvac et j'ai dû personnel-

lement constater l'ignorance et le refus de nombreux médecins lorsqu'ils rencontrent quelqu'un présentant mes symptômes diffus.»

Jeanine Wiedemeier souhaitait que le conseiller fédéral s'engage à soutenir les personnes concernées, à faire en sorte que les autorités reconnaissent le syndrome postvac et fassent avancer la recherche sur ce sujet.

La réponse n'est finalement pas venue d'Alain Berset, mais de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Il renvoie aux centres d'accueil et aux offres de rééducation pour les personnes atteintes de la maladie de Covid long, qui sont également ouverts aux personnes souffrant des conséquences de la vaccination.

L'OFSP constate aussi que la complexité de la maladie et les connaissances encore limitées placent «les spécialistes devant de grands défis».

«En fermant les yeux sur le syndrome postvac, les autorités font le jeu des opposants à la vaccination», déclare Jeanine Wiedemeier. Plusieurs personnes de son entourage ne se feraient pas vacciner cet hiver, après avoir vu de près à quel point elle se sentait mal.

«Je ne suis vraiment pas une opposante à la vaccination, veuillez l'écrire s'il vous plaît», souligne l'Alémanique. «Mais je pense que ce programme de vaccination contre le coronavirus n'a pas été pensé jusqu'au bout.» Les personnes concernées par les dommages causés par les vaccins seraient laissées seules. «C'est comme si on était parti solidairement en guerre contre le Covid-19, et que les personnes blessées étaient jusqu'à aujourd'hui laissées sur le champ de bataille.»

Du professionnel de la santé au patient: Stefan Nydegger



A payé lui-même près de 15'000 francs pour un traitement: Stefan Nydegger souffre de multiples effets secondaires après avoir été vacciné contre le Covid-19, il se plaint notamment de troubles cardiaques.

Christian Pfander / Tamedia AG

«Je voudrais retrouver ma vie d'avant», dit Stefan Nydegger. Ce père de famille était très engagé professionnellement. Pendant plus de trente ans, il a travaillé dans le secteur de la santé. Il a notamment travaillé dans un laboratoire, dans les soins et comme ambulancier. Il a assumé des fonctions de direction, a formé des collaborateurs et collaboratrices et a été employé en dernier lieu par l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques. Il s'occupait de ses deux enfants un jour par semaine. Parallèlement, il faisait du sport de manière ambitieuse et courait 21 kilomètres en une heure et vingt-deux minutes.

«Tout ça, c'est fini», dit-il au téléphone. Depuis qu'il s'est fait vacciner contre le Covid-19, en automne 2021, cet homme de 49 ans lutte contre des problèmes de santé. Dix jours après la deuxième vaccination, son corps a réagi par des démangeaisons internes, des poussées de fièvre, une bronchite, des engourdissements ainsi que des maux de tête, des douleurs articulaires et musculaires. Plus tard, des troubles cardiaques sont venus s'y ajouter.

Pendant un certain temps, il ne voyait presque plus et a souffert d'une perte d'audition avec des acouphènes permanents. «Ma femme me poussait sans cesse à aller aux Urgences», raconte-t-il. Lui-même n'avait pas prêté suffisamment attention aux symptômes. Finalement, il s'est rendu chez son médecin de famille et a été mis en congé maladie.

«Les personnes postvac risquent de passer à travers notre système social.»

Stefan Nydegger

Le Bernois s'est battu pour revenir au travail, où il ne pouvait plus fournir ce à quoi il était habitué. Le soir et les week-ends, il était à plat. À un moment donné, il n'en pouvait plus. «Ces troubles correspondent aux effets secondaires de l'injection d'ARNm observés jusqu'à présent», explique son médecin Andreas Missura. «D'autres maladies ont pu être largement exclues par différents médecins spécialisés.» Andreas Missura reproche aux autorités de ne pas communiquer de manière transparente sur les risques. Il souhaite qu'un centre d'accueil soit mis en place pour les personnes soupçonnant des dommages liés à la vaccination.

Stefan Nydegger vient de passer cinq semaines dans une clinique de rééducation. Le repos lui a fait du bien. Mais ce qui l'a le plus aidé jusqu'à présent, dit-il, c'est le lavage du sang, une pratique invasive et notamment déconseillée par les HUG. Il a dû payer lui-même cette thérapie; il a dépensé près de 15'000 francs de sa poche pour sa santé. La situation financière pèse encore plus sur ce père de famille. À partir de février, il ne recevra plus de salaire. Sa fonction a été reprise depuis longtemps par une collègue. Son avenir professionnel n'est pas clair. «Les personnes postvac risquent de passer à travers notre système social», affirme Stefan Nydegger.

Heureusement, il serait fort mentalement. Son grand soutien serait sa famille. Mais Stefan Nydegger s'inquiète aussi pour sa femme et ses enfants. Ils auraient dû gérer et assumer beaucoup de choses l'année dernière. «Le risque que les proches s'épuisent est énorme.»

Il aimerait que les autorités le soutiennent davantage. Après tout, elles auraient recommandé la vaccination. «J'ai l'impression d'être un cobaye», regrette Stefan Nydegger. Il ne s'est pas joint à la plainte collective contre Swissmedic. «Il ne s'agit pas pour moi de trouver des coupables. Mais qu'on nous prenne enfin au sérieux.»

Des douleurs permanentes et souvent désespérée: Thi Mai Trang Jost



«Je vais mal, j'ai mal en permanence et je suis souvent désespérée»: Thi Mai Trang Jost est en fauteuil roulant après avoir été vaccinée contre le Covid-19.

Christian Pfander / Tamedia AG



385



cette femme de 45 ans. Aujourd'hui, elle se déplace en fauteuil roulant et a besoin de soutien. Une voisine et sa famille l'aident à gérer le quotidien.

«Je vais mal, j'ai mal en permanence et je suis souvent désespérée», raconte Thi Mai Trang Jost. Ses douleurs surviendraient par poussées. «Mes articulations enflent et deviennent de plus en plus grosses», raconte Thi Mai Trang Jost. Au lieu d'être employée à 100% comme auparavant, elle travaille encore à 50% en tant que gestionnaire auprès d'une association. Elle travaille exclusivement à domicile.

La Bernoise raconte que ses problèmes de santé ont commencé après la première vaccination contre le Covid-19. Elle n'a plus eu ses règles et le point d'injection était douloureux. Après la deuxième dose, elle a notamment ressenti des douleurs dans les membres.

Avez-vous déjà essayé? Vous pouvez désormais offrir des articles Abo à vos proches.



Après le rappel, elle ne pouvait presque plus bouger et a dû être hospitalisée d'urgence. La nuit, elle ne trouvait plus le sommeil. Elle ne se sentait pas comprise par les médecins. «Ils m'ont prescrit de la cortisone», raconte-t-elle, «ce qui ne m'a pas fait du bien».

Entre-temps, elle a trouvé un médecin qui «l'écoute bien». Celui-ci confirme ses dires, mais ne veut pas être cité nommément, car il ne peut actuellement pas accepter de nouveaux patients. Il dit: «Il s'agit d'une maladie auto-immune dont les symptômes se sont fortement aggravés après la deuxième vaccination et surtout après la vaccination de rappel, ce qui prouve à mon avis le lien.»

«Les gens doivent savoir que de tels effets secondaires existent.»

Thi Mai Trang Jost

Thi Mai Trang Jost fait partie des six personnes qui ont porté plainte contre Swiss-med, l'autorité suisse de contrôle des produits thérapeutiques. Elle lui reproche d'avoir vanté la sécurité du vaccin et de ne pas avoir suffisamment informé sur les risques. Selon elle, l'autorité doit maintenant en assumer la responsabilité.

«Les gens doivent savoir que de tels effets secondaires peuvent se produire», déclare-t-elle. Raison pour laquelle elle s'engage et raconte son histoire pour aider les autres. De nombreuses personnes concernées n'auraient ni la force ni les moyens financiers de se défendre. Beaucoup ne s'exprimeraient pas – par peur des réactions négatives.

Thi Mai Trang Jost critique le fait que trop peu d'argent soit investi dans la recherche et le développement de thérapies efficaces. «Ce que nous subissons n'intéresse pas suffisamment les gens.» Elle souhaite aussi que les caisses d'assurance maladie soient plus conciliantes: elles devraient prendre en charge les traitements alternatifs, selon elle.

Thi Mai Trang Jost ne peut pas financer elle-même un lavage de sang. Elle a donc lancé un crowdfunding à cet effet. «Je me suis fait vacciner pour protéger les autres», conclut-elle. Elle l'aurait fait par solidarité et aurait désormais besoin de solidarité à son tour.

Eveline Rutz travaille pour la rubrique Suisse de Tamedia à Zurich. Elle est active dans le journalisme depuis 1998 et a notamment été correspondante au Palais fédéral. Elle a étudié la littérature allemande, le journalisme et la sociologie. [Plus d'infos](#)

Edgar Schuler est journaliste pour la rubrique suisse de Tamedia à Zurich. [Plus d'infos](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

385 commentaires